

# le journal

Fédération FO de la métallurgie



www.fo-metaux.org

## Région Parisienne : une rentrée sous tension

Pour sa première rentrée depuis le congrès de juin, la nouvelle équipe du syndicat des métallurgistes FO de la Région Parisienne a fait le point sur le développement syndical et sur une actualité complexe.

GM&S- p.6  
Et maintenant ?

USM du Bas-Rhin - p. 10  
Une nouvelle dynamique

Vie de la Fédération - p. 18  
Déclaration de la CA Fédérale

# Sommaire



## Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

“FO Métaux LE JOURNAL”

est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.

Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

## Chiffes à connaître :

**SMIC horaire brut** : 9,76 euros

**SMIC brut mensuel** : 1480,27 euros

**Plafond de la sécurité sociale** :

3 269 euros par mois

(pour l'année 2017 : 39 228 euros)

**Coût de la vie** :

+0,5 % en juillet (+0,5 % hors tabac);

+0,9 % en glissement sur les 12 derniers mois (+0,8 % hors tabac).

**Chômeurs** : 3 540 400

(catégorie A, publiés le 26 septembre 2017)

**Indice de référence des loyers** :

126,19 (2<sup>ème</sup> trimestre 2017).

**Taux d'intérêt (26 septembre)** :

-0,36 % au jour le jour.

## 3 Editorial

## 4 L'événement

Région Parisienne : une rentrée sous tension 4-5

## 6 Actualité sociale

GM&S : et maintenant ? 6

## 6 Actualité syndicale

USM de la Sarthe : la renaissance 6

APERAM : FO monte en puissance 7

Coordination Vallourec : FO déterminée face aux difficultés 7

Coordination Otis : peser dans les négociations 8

Coordination Legrand : un programme chargé 8

Schaffler : un syndicat conquérant 9

USM du Bas-Rhin : une nouvelle dynamique 10

Jean-Claude Mailly chez Arianegroup 14

Coordination Faurecia : une force de proposition 14

A fond la formation ! 15

A la rencontre du Sud 16

Coordination COMECA : rester n°1 17

## 17 Infos

Adieu Doc Micro 17

Déclaration de la Commission Administrative Fédérale 18-19

Disparitions de Jean Collignon... 20

...et de Jean Chareyron 20

## 21 Vos droits

La mise en place du Comité social et économique issu des ordonnances Macron 21

## 22 Jeux

Des métaux et des mots 22



Et toujours  
l'information  
en ligne sur...

[www.fo-metiaux.com](http://www.fo-metiaux.com)



# Industrie et droits des salariés : non au bradage !

L'actualité industrielle et sociale, avec Alstom, STX et la publication des ordonnances sur la réforme du Code du Travail, est inquiétante, à la fois pour l'industrie et les droits des salariés.

Notre Fédération, dans le cadre de la défense de l'industrie, de l'emploi et des salariés, suit l'évolution de la stratégie des deux fleurons industriels français, Alstom et STX. A travers les médias, nous avons pris acte des informations et nous entendons parler d'un « Airbus » du ferroviaire et du naval européen. Dans les deux cas, si l'État ne remplit pas son rôle, il encourt le risque, à terme, à participer, non pas à la création d'entreprises européennes, mais plutôt à une entreprise allemande pour Alstom et italienne pour les chantiers navals, avec comme danger un bradage de ces deux fleurons industriels.

Dans les deux cas, la participation de l'État est plus que nécessaire afin de préserver sur une période de long terme les intérêts stratégiques et technologiques français. C'est un enjeu économique et social qu'il ne faut surtout pas négliger. La Fédération et nos syndicats ne sont pas rassurés par le désengagement annoncé de l'État français au sein du groupe Alstom et par les garanties prétendument obtenues pour l'emploi. L'État doit donc tenir un rôle de stratégie et impulser une véritable politique industrielle pour notre pays.

Les entreprises concernées, dont Alstom, Siemens, STX et Fincantieri, doivent faire en sorte de préserver les intérêts de chaque pays dans un pacte d'actionnaires équilibré permettant de ne pas brader l'industrie des pays concernés. Nous avons demandé en urgence, au plus haut niveau de l'État, une réunion afin d'échanger avec les différents acteurs des deux dossiers industriels concernés.

Quant aux ordonnances et à la réforme du Code du Travail, on rappellera que c'est le président de la République qui, suite à l'échec de ses prédécesseurs et de leurs gouvernements, a voulu tout mettre en œuvre pour libérer l'emploi et obtenir plus d'embauches de la part des entreprises afin de réduire le chômage. Nous jugerons dans les mois à venir, mais il faut souhaiter que cela ne « libéralise » pas les emplois et amène à davantage de précarité.

Dans tous les cas, et comme nous l'avons toutes et tous compris, le président de la République a été élu démocratiquement, y compris par celles et ceux qui n'ont pas voté. Il a choisi son camp, non celui des salariés, mais plutôt celui d'une partie des employeurs et de l'économie ultralibérale. Nous ne sommes pas d'accord avec ces ordonnances, en particulier avec les mesures qui remettent en cause les droits des salariés et les outils de défense des salariés dans les entreprises, à savoir notamment les instances représentatives du personnel.

Le 22 septembre, le président de la République a signé les ordonnances. Elles ont été publiées au Journal Officiel le lendemain. Il y a apparemment eu des modifications. Cela dit, ces mesures sont d'ores et déjà, pour certaines d'entre elles, applicables. D'autres le seront après la publication d'ici la fin de l'année de 6 ou 7 décrets. La loi de ratification doit être déposée au Parlement d'ici le 22 novembre prochain.

L'action syndicale doit se poursuivre au travers des décrets à venir, y compris par des recours juridiques, et nous nous devons de regarder sur les réformes à venir les moyens les plus efficaces pour défendre les droits de salariés et arrêter le bradage de l'industrie.



Organe officiel de la  
Fédération confédérée FO  
de la Métallurgie

Directeur de la publication :  
Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux  
N° de CPPAP: 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV  
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :  
01 53 94 54 00  
contact@fo-metiaux.fr

## Région Parisienne : une rentrée sous tension

**La Fédération a accueilli le 20 septembre la réunion de rentrée du syndicat des métallurgistes FO de la Région Parisienne. Les participants se sont retrouvés autour de la nouvelle équipe menée par son secrétaire Cédric Zielinski, en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez. Au programme : le point sur l'activité et les projets du syndicat, mais aussi, bien sûr, sur une actualité brûlante.**

Depuis son congrès de juin dernier qui a vu Denis Bieber passer la main à Cédric Zielinski au poste de secrétaire général, le syndicat des métallurgistes FO de la Région Parisienne n'a pas chômé et a abordé sa première rentrée avec énergie et détermination. Dans les locaux de notre Fédération, le 20 septembre, le nouveau secrétaire a commencé par rendre hommage à son prédécesseur, encourageant les militants à poursuivre et amplifier le bon travail accompli. Il n'a cependant pas caché que la conjoncture économique en demi-teinte, la persistance du chômage et les changements induits par le numérique dans les métiers n'aidaient en rien les métallos, dont la vigilance continuerait d'être nécessaire dans de nombreux domaines au fil des prochaines années. Il est aussi revenu sur les difficultés qu'ils rencontrent parfois dans leur activité syndicale, notamment les pressions que subissent certains élus du fait de leur mandat syndical. « Nous devons les soutenir comme



*La nouvelle équipe de la Région Parisienne va poursuivre le développement du syndicat.*

nous devons montrer que notre syndicalisme est celui de la négociation et du compromis, a-t-il déclaré. Il nous faudra aussi renouveler l'image du syndicalisme pour attirer jeunes et cadres, dont l'importance dans la population active va croissante, si nous voulons continuer de défendre les salariés, qui ont plus que jamais besoin de l'être dans un environnement de plus en plus complexe et hostile. » Enfin, il a réaffirmé la solidarité du syndicat des métallurgistes FO de la Région Parisienne avec la Confédération et notre Fédération face au dossier des ordonnances réformant le code du travail, insistant sur la nécessité de préserver l'identité FO dans ce dossier.



### Bons résultats

Olivier Dajas a fait le point sur la trésorerie, dévoilant des chiffres qui montrent une augmentation du nombre de cartes syndicales et de timbres. Il a aussi informé les participants de la mise en place de nouveaux formulaires pour les commandes de matériel syndical et l'identification des sections et a donné rendez-vous aux trésoriers en janvier pour leur réunion annuelle. Le secrétaire adjoint Christophe Chambon a fait le point sur la représentativité et le développement, constatant la création de près de 60 sections depuis le congrès de 2013 tout en soulignant le fort potentiel de développement, notamment sur les cadres, qui existe en Région

Parisienne et dont les métallus FO doivent se saisir. Cédric Zielinski est venu appuyer son propos en expliquant qu'une stratégie allait être mise au point pour répondre à cet enjeu national que constituent les cadres, sans oublier les autres salariés.

Enfin, Frédéric Homez s'est exprimé pour un retour en détail sur les ordonnances. En préambule, il a rappelé qu'il ne fallait pas se tromper de cible : ces textes n'ont pas été écrits par notre organisation, mais par le gouvernement. Face à un pouvoir élu et qui avait annoncé ses projets, il n'y a pas eu de surprise. Cependant, « notre philosophie est différente, a-t-il expliqué. Là où le président de la République considère qu'il faut s'attaquer au code du travail pour réduire le chômage, FO juge que ce sont les conditions économiques et une véritable politique industrielle qui permettent de créer des emplois. Là où il pense que la réforme libérera le travail, nous redoutons qu'elle ne le libéralise, avec le risque de plus de précarité. » Il a ensuite balayé les mauvais parallèles avec la loi El Khomri et le combat mené en 2016. Face à des pouvoirs publics fermés et une absence totale de concertation, il n'y avait alors pas eu d'autre choix que d'aller à la confrontation et FO avait eu raison de tenir son rang dans les cortèges. Malgré un rapport de force insuffisant, car tout le monde n'avait pas répondu à l'appel, FO avait notamment eu gain de cause sur le maintien de la hiérarchie des normes. Cette fois-ci, l'histoire a été bien différente. Car une concertation a bel et bien été organisée. « Alors que d'autres lançaient seuls des appels à la mobilisation avant même que ne s'ouvrent les discussions, il était inconcevable pour nous de ne pas être à la table des négociations, a martelé Frédéric Homez. C'est une question d'identité pour FO ! » Il a d'ailleurs rendu un hommage appuyé à Jean-Claude Mailly pour son travail acharné durant l'été, et qui a permis d'obtenir en trois mois de négociations plus qu'en 14 journées de manifestation l'an dernier, précisant que « nous ne sommes pas pour autant d'accord avec ces ordonnances mais notre participation a permis d'éviter le pire. »

Il a concédé des erreurs de communication au cœur de l'été, sachant que s'exprimer sur des négociations en cours relevait de l'exercice compliqué, illustrant son propos par l'exemple de la hausse des indemnités prud'homales torpillée par le patronat en cours de route. N'en reste pas moins que grâce à FO, les branches continuent d'exister et les organisations syndicales y jouent toujours un rôle central. Grâce à FO, les pouvoirs publics sont revenus à la libre désignation des délégués syndicaux à la suite d'élections professionnelles. Sans FO, il n'y aurait plus de syndicats dans les entreprises de moins de 300 salariés. Grâce à FO, nous obtenons la mutualisation annuelle des heures de délégation, et bien d'autres exemples auraient pu être donnés. Le combat promet d'être encore long sur les décrets et il faut peser en particulier sur les moyens des IRP, mais Frédéric Homez n'a pas caché que si notre organisation était affaiblie, elle serait moins écoutée... En somme, bien que peu visible, ces négociations se situent dans le cœur même de l'action syndicale et leur discrétion n'empêche pas leur efficacité.

## Les positions de FO

Le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie s'est également indigné des reproches faits à Jean-Claude Mailly, auquel il a renouvelé son plein soutien et celui de notre Fédération, et du ton sur lequel ils ont été formulés. « On peut être en désaccord mais les insultes et le manque de respect ne sont pas tolérables, d'autant que certains n'hésitent pas à instrumentaliser ce dossier pour déstabiliser la Confédération à l'approche de son congrès, a tempêté Frédéric Homez. Notre organisation condamne ces méthodes de voyou alors que Jean-Claude Mailly est parfaitement dans son rôle quand il négocie au plus haut niveau de l'Etat ! Il a permis à FO de revenir dans sa ligne de conduite fondamentale : la négociation. Ce qui n'empêche pas, quand

les résultats ne sont pas satisfaisants, la mobilisation. Mais elle ne se décrète pas avant par pure dogmatisme et démagogie. » Enfin, il a prévenu que d'autres combats étaient à venir, notamment sur la formation professionnelle et les retraites, et qu'il fallait garder nos forces mais ne les utiliser que s'il n'y avait plus d'autres solutions.

Il a conclu son intervention par un point sur les négociations en cours sur la refonte du dispositif conventionnel, qui devraient prendre plus de temps que prévu, comme l'avait anticipé notre organisation, avant de poursuivre par des échanges aussi francs que constructifs

avec la salle sur ce programme de rentrée bien chargé.



Le passage de relais, lors du congrès du syndicat des métallurgistes FO de la Région Parisienne, en juin dernier.

## GM&S : et maintenant ?



**Le tribunal de commerce de Poitiers a autorisé le 7 septembre la reprise de l'équipementier automobile creusois GM&S par l'emboutisseur français GMD. Au total, sur les 276 emplois, seuls 120 sont conservés. Pour les métallos FO, l'heure est à présent aux interrogations sur l'avenir du site...**

Pour les métallos FO de GM&S, équipementier automobile de la Creuse en redressement judiciaire depuis le 2 décembre 2016, la décision rendue hier par le tribunal de commerce de Poitiers a fait l'effet d'une douche froide : seuls 120 emplois seront conservés sur 276. Certes, le site, placé en liquidation judiciaire depuis le 30 juin, ne fermera pas ses portes. Mais après de longs mois de lutte et de rebondissements, dont six reports de la décision judiciaire, ils refusent d'y voir la conclusion de l'aventure. « Il faut des solutions pour les 157 salariés qui ne sont pas repris, martèle David Gunther, délégué syndical FO chez GM&S. Après 30 ou 40 ans de boîte, il est inconcevable de les laisser partir sans rien ! » Avec son équipe, il entend bien se battre sur « l'indemnisation des blessés » - comme ont été baptisés les futurs salariés licen-

ciés - notamment concernant les indemnités extra-légales, la formation et le reclassement d'un personnel ayant plus de 50 ans de moyenne d'âge. Car la perte de 157 emplois s'annonce comme une catastrophe dans un bassin industriel - la Creuse - dont GM&S était jusque-là le deuxième employeur privé.

Alors que le combat continue, FO maintient le contact avec les pouvoirs publics à tous les échelons, avec le soutien de notre Fédération. En attendant de savoir qui reste et qui part, les métallos ne cachent pas leurs inquiétudes : « Comment faire tourner à 120 un site de 270 salariés ? s'interroge David Gunther. Et avec quelles conditions de travail ? » Plus largement, tous se retrouvent autour de cette question : quel avenir aujourd'hui pour GM&S ?

## USM de la Sarthe : la renaissance

Les métallos FO de la Sarthe se sont retrouvés le 7 septembre à Sablé-sur-Sarthe pour le congrès fondateur de leur USM. En présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Paul Ribeiro, du secrétaire de l'UD72 Jean-Yves Blot et de son adjointe Sylvie Goulet, ils ont posé les fondations de la nouvelle USM et ont montré leur volonté de partir à la conquête du département.

Arkonic, Buisard, Souriau, NTN, Legrand, Valeo, Mecachrome, Bosch et bien d'autres, sans oublier les Métaux du Mans : la métallurgie est bien présente dans la Sarthe et les métallos FO sont bien implantés dans la plupart des entreprises. Ces derniers temps, avec l'arrivée de nouveaux militants, ils ont redécouvert une volonté commune de travailler ensemble à développer et renforcer notre organisation sur leur territoire et donc de disposer d'un relais fédéral, d'une structure de proximité sur laquelle s'appuyer et au sein de laquelle s'entraider. C'est donc logiquement que la mise en place d'une USM s'est imposée et c'était tout l'objet du congrès fondateur qui les a réunis le 7 septembre.

Rédaction et dépôt des statuts, élection des instances de l'USM, mise en place de son bureau : les métallos FO n'ont pas perdu de temps et ont désigné Philippe Poirier comme secrétaire de la nouvelle structure. Frédéric Homez a pris la parole pour rappeler l'importance des USM pour notre fédération et leur rôle de fer de lance du développement syndical. Il est également revenu sur les négociations en cours au niveau national, notamment la refonte du dispositif conventionnel, sur laquelle il a précisé la méthode, le calendrier et les positions défendues par FO. Il s'est aussi exprimé sur le dossier des ordonnances réformant le code du travail, revenant sur les positions, analyses et conclusions de la Confédération, par ailleurs partagées par notre Fédération. Paul Ribeiro est intervenu pour souligner l'importance de la formation fédérale



pour un militantisme efficace et la nécessité de mettre en place un plan de développement. Il a assuré les métallos FO du soutien de la Fédération dans leurs initiatives, notamment par la mise en place de moyens renforcés au service de leurs projets.

### Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de Philippe Poirier (secrétaire), Daniel François (secrétaire adjoint), Emmanuel Royer (trésorier), Sylviane Poirier (trésorière adjointe) et Olivier Gautier (archiviste).

## **APERAM :** *FO monte en puissance*

Avec près de 730 salariés, le site Aperam de Gueugnon (Saône-et-Loire) est incontournable. Déjà bien implantée sur le site d'Isbergues (Pas-de-Calais), notre organisation a décidé de trouver sa place dans cet établissement pour y faire entendre la voix du syndicalisme réformiste et passe à présent à la vitesse supérieure dans sa démarche. C'était tout l'objet de la réunion qui a rassemblé l'équipe syndicale FO d'Isbergues, le secrétaire fédéral Lionel Bellotti, le secrétaire de l'USM71 Patrick Martin et le secrétaire de l'UL de Bourbon-Lancy Cédric Mehu le 13 septembre.

Dans la perspective des élections professionnelles qui se dérouleront sur Gueugnon à la mi-novembre, le secrétaire du syndicat FO Aperam Isbergues Pierre Roussel et les responsables fédéraux ont, au début de l'été, été négocier un protocole pré-électoral. Ils sont

ensuite allés à la rencontre des salariés et ont élaboré un tract afin de faire connaître le projet d'implantation de FO. Et plusieurs salariés ont répondu présents ! Denis Christophe a créé le syndicat FO Aperam Gueugnon, rapidement rejoint par d'autres métallos, séduits par la cohérence des positions de notre organisation, son ouverture, son pragmatisme et sa détermination. Face à l'appel d'air créé par l'irruption de FO à Gueugnon, ils se sont donc tous retrouvés le 13 septembre pour préciser la stratégie pour cette élection et boucler les listes électorales. Lionel Bellotti est revenu sur le fonctionnement de FO et de notre Fédération, insistant sur les atouts de la formation fédérale pour un militantisme efficace, tandis que Patrick Martin leur a présenté l'USM et le soutien de terrain qu'elle offre aux équipes syndicales.



**Se développer pour mieux défendre les salariés, tel est le credo des métallos FO. Le 13 septembre, ceux d'Aperam se sont retrouvés à l'UL de Bourbon-Lancy autour d'un objectif : affiner la stratégie électorale pour s'implanter sur le site de Gueugnon. L'opération a mobilisé les métallos FO d'Aperam Isbergues, emmenés par leur secrétaire Pierre Roussel, ainsi que le secrétaire fédéral Lionel Bellotti, le secrétaire de l'USM71 Patrick Martin et le secrétaire de l'UL Cédric Mehu.**

## **Coordination Vallourec :** *FO déterminée face aux difficultés*

Les métallos FO du groupe Vallourec se sont retrouvés en coordination dans les locaux de notre Fédération le 6 juillet autour de leur délégué syndical central Franck Verie, du secrétaire du syndicat FO Freddy Bolliot et en présence du secrétaire fédéral Lionel Bellotti. Ensemble, ils sont revenus sur la situation difficile que connaît actuellement Vallourec.

Malgré les annonces de reprise économique, certains secteurs restent dans la tourmente avec de lourdes conséquences pour les entreprises. C'est ainsi le cas de Vallourec, spécialisé dans les tubes destinés à la prospection pétrolière, un domaine qui traverse une mauvaise passe du fait de la chute des prix de l'énergie qui entraîne un fort ralentissement de l'activité. Lors de leur coordination du 6 juillet à la Fédération, les métallos FO du groupe ont pu faire le point sur la situation. Face aux difficultés, l'entreprise a prévu de mettre en place des mesures de chômage partiel de septembre à décembre. Dans le même temps, elle continue de recourir à l'intérim. Pour notre organisation, la situation montre clairement les lacunes de la GPEC. « Ces périodes de faible activité doivent être l'occasion de relancer la formation des salariés afin de préparer le rebond, déplore Franck Verie, car il faudra être au top quand les commandes repartiront. » Pour autant, se pose aussi la question de la diversification de Vallourec, tant la stratégie mono-marché a montré ses limites.

Le travail syndical, lui, ne connaît pas de pause. Depuis l'assemblée générale



de mars dernier, la nouvelle équipe FO travaille sans relâche, quadrillant le terrain et agissant sur tous les dossiers. Tandis que les négociations sur les frais de santé sont en cours, les métallos FO continuent de voir leurs rangs grossir avec l'arrivée de nouveaux adhérents. Dans un contexte difficile, ils préparent également les élections professionnelles à venir à la tuberie et comptent bien poursuivre leur progression, conscients des attentes des salariés face à une situation inquiétante.

## Coordination Otis : peser dans les négociations

Réunis en coordination à la Fédération le 7 septembre, les métallos FO du groupe Otis ont fait le point sur les nombreuses négociations à venir autour de leur déléguée syndicale centrale Sylvie Galuppo, et en présence du secrétaire fédéral Eric Keller et de Cédric Zielinski, secrétaire du syndicat des métallurgistes FO de la Région Parisienne et représentant FO au sein d'IndustriALL Global Union pour le secteur ascenseur.

Notre organisation pèse d'un poids certain dans le secteur des ascenseurs et entend bien continuer d'y développer sa présence. Lors de la coordination Otis du 7 septembre, le secrétaire fédéral Eric Keller a d'ailleurs salué le travail réalisé par les métallos FO du groupe et les bons résultats obtenus au plan de la représentativité. « FO est incontournable chez Otis, a-t-il déclaré, et c'est grâce à vous que nous pouvons peser quand sont opérés des choix en matière de normes et d'obligations qui impactent directement les salariés. » Ce poids, notre organisation le met aussi à profit lorsqu'il s'agit de négocier pour défendre les intérêts des salariés dans de nombreux autres domaines. Comme l'a expliquée Sylvie Galuppo, les sujets ne vont pas manquer dans les mois à venir : Handicap, QVT (qualité de vie au travail), égalité Homme-Femme, petits et grands déplacements, régime de prévoyance, GPEC (gestion prévisionnel des emplois et des compétences). Des échanges réguliers entre les membres de la coordination vont permettre d'établir les revendications FO et la déléguée syndicale centrale a insisté sur la nécessité de faire circu-



ler au maximum les informations sur ces différentes thématiques pour des négociations plus efficaces.

Cédric Zielinski est ensuite intervenu pour un point sur la représentativité dans la Région Parisienne mais aussi pour souligner l'importance d'accroître les efforts pour syndicaliser les cadres, de plus en plus nombreux au sein du groupe et ayant besoin, comme les autres salariés, d'être représentés et défendus. Il a également rappelé que, pour accroître le rayonnement de notre organisation, il fallait muscler la communication, en particulier sur tout ce que FO accomplit au quotidien pour les salariés. Enfin, il a exhorté les métallos FO à profiter du dispositif de formation fédéral, essentiel pour un militantisme efficace et plus qu'utile face à une actualité inquiétante.

## Coordination Legrand : un programme chargé

Les responsables syndicaux FO de la coordination du Groupe Legrand se sont retrouvés à Verneuil-en-Halatte (Oise) du 6 au 8 septembre autour de leur délégué syndical central Mohamed Dali et en présence du secrétaire fédéral Eric Keller. Ils ont pu échanger sur la situation économique et sociale de leurs établissements, mais également sur les dossiers qui les occupent actuellement.

Les sujets à aborder ne manquaient pas lors de cette coordination Legrand : les NAO, le mode d'emploi de la représentation équilibrée femmes/hommes aux élections professionnelles, la complémentaire maladie avec le cabinet Humanis et, actualité oblige, une première analyse des ordonnances réformant le code du travail en compagnie du cabinet Actys. S'en est suivi un débat avec le secrétaire fédéral Eric Keller sur ce complexe dossier, et qui a permis de revenir sur la position de notre Confédération, soutenue par notre Fédération. Sur le dossier de la représentativité, il a félicité les métallos FO de Legrand, qui affichent une progression continue depuis près d'une décennie malgré une légère baisse des effectifs et un sérieux manque d'embauches. Il a d'ailleurs rappelé que l'emploi constituait pour notre organisation un des principaux combats à mener chez Legrand et a dit toute sa confiance dans les équipes syndicales FO pour aboutir sur ce point.



Au plan salarial, les participants ont déploré la modération salariale imposée par le groupe. Ils ont rappelé à ce sujet les circonstances et le déroulement des grèves qui ont eu lieu sur les établissements de Normandie et d'Antibes. Les équipes FO de ces établissements ont salué le dynamisme et la motivation des salariés, prêts à relever tous les défis. Une visite a été également organisée par l'équipe FO de Legrand Verneuil.

## Schaffler : un syndicat conquérant

Depuis sa dernière assemblée générale, l'équipe FO Schaeffler n'a pas ménagé ses efforts, participant à plus d'une trentaine de réunions avec la direction ; des réunions CE, CCE, DP, CHSCT mais également des négociations salariales, des réunions sur des accords d'entreprise que la direction veut remettre au goût du jour, sans compter les nombreuses interventions auprès de la DRH pour des problèmes liés aux congés, aux salaires, à la classification, à la maladie, ainsi qu'à l'accompagnement de certains salariés du programme CORE (qui consiste à reclasser en production 3x8 et autres des salariés avec en moyenne 25 années de service administratif qui n'ont rien demandé et se retrouvent dans une situation de détresse psychologique frôlant même la dépression). Il a même fallu intervenir dans un secteur (P034) en bloquant la production pendant 1 heure sur trois équipes, afin que les salariés du secteur bénéficient d'un horaire plus à leur goût qu'à celui de la direction. Au premier semestre 2017, grâce à FO, les salariés ont bénéficié d'une augmentation générale de 1,5 % ainsi que d'une revalorisation des primes de production et d'astreinte sans oublier la prime de vacances. « Mais cela n'a pas été sans mal », confie Jean-Charles Ros, déplorant qu'avec un chiffre d'affaires de plus de 665 millions d'euros, Schaeffler France Haguenau laisse entendre qu'il n'y aurait sans doute pas d'inté-

ressement en 2017. Autre déception : la mise en place d'un programme qui consiste à dégraisser le personnel chez Schaeffler France tandis que de gros investissements sont réalisés aux Etats-Unis. Pourtant, côté production, l'activité reste stable et les commandes dans certains secteurs sont à la hausse « On peut dire que, sur l'ensemble, Schaeffler France ne se porte pas trop mal actuellement, mais nous devons tout de même garder à l'esprit que le deuxième semestre 2017 et ceux à venir seront peut-être un peu plus compliqués. »

Enfin, les métallos FO sont revenus sur le dossier de la représentativité. La première semaine de juillet, l'équipe syndicale devait assister à une réunion afin d'établir le protocole d'accords électorale au vue des élections professionnelles prévues pour octobre. A cette occasion, FO Schaffler entend bien conforter sa position et progresser afin de continuer de défendre les salariés. Jean-Charles Ros a rappelé que FO Schaffler France restait le plus gros syndicat de la métallurgie du Bas Rhin et a félicité les métallos pour l'excellent travail de syndicalisation qui leur a permis de doubler leurs effectifs sur les 40 derniers mois. Il a conclu en soulignant l'apport de la formation fédérale, dont pas moins de 14 délégués ont profité cette année pour le plus grand bénéfice du syndicat et des salariés.

**Le 16 juin dernier, les métallos FO de Schaffler se sont retrouvés pour leur assemblée générale autour de leur secrétaire de syndicat Jean-Charles Ros à Haguenau. Etaient également présents Christiane Heintz, secrétaire de l'UD67 et secrétaire de l'UL d'Haguenau, ainsi que Patrick Kammenthaler, secrétaire de l'USM du Bas-Rhin. La réunion a permis de faire le point sur la situation de Schaffler et d'évoquer notamment les prochaines élections professionnelles.**



Vendredi 16 Juin 2017

Assemblée Générale Force Ouvrière  
Club House CE Gundershoffen

## USM du Bas-Rhin : une nouvelle dynamique



**Strasbourg a accueilli le 13 septembre le congrès de l'USM du Bas-Rhin. Réunis autour de leur secrétaire Patrick Kammenthaler, qui passait la main, en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du trésorier fédéral Jean-Yves Sabot et de la secrétaire de l'UD67 Christiane Heintz, les métallos FO ont ouvert un nouveau chapitre dans la vie de leur USM.**

La quasi-totalité des syndicats FO de la métallurgie du Bas-Rhin étaient représentés, ce 13 septembre, pour le congrès de l'USM67. Si les délégués syndicaux ont évoqué la situation de leur entreprise, comme Mercedes Trucks qui est en pleine négociation de l'accord sur le temps de travail ou Sotralentz qui a été éclaté en de multiples établissements après sa revente, l'essentiel des travaux a été consacré à la mise en place de la nouvelle équipe syndicale de l'USM et de sa feuille de route. Malgré les efforts fournis par le bureau sortant sous la houlette de Patrick Kammenthaler à la tête de la structure, cette dernière ne s'est jamais totalement remise de la perte de notre ami et regretté Thierry Maurer en 2011. La représentativité de notre organisation dans le département, malgré l'évolution du nombre d'adhérents dans certaines entreprises, a stagné la place de l'USM dans le département n'a pas été aussi forte que l'équipe syndicale l'aurait voulu. Avec ce congrès, les métallos FO ont voulu impulser une nouvelle dynamique pour leur USM.

Les discussions ont donc largement porté sur les missions de la structure et les attentes que les militants nourrissent à son égard. Comme le résume son nouveau secrétaire Eric Borzic, « l'USM doit retrouver un rôle central dans le Bas-Rhin en cohérence avec notre Fédération et en lien avec l'Union départementale. Il nous faut poursuivre et amplifier

le travail accompli ces dernières années. » Pour y parvenir, le nouveau bureau s'est rajeuni et comporte à présent trois secrétaires adjoints ayant chacun pour tâche de coordonner un volet du plan d'action : la communication, l'aide juridique, le développement et l'action syndicale. Objectif de cette stratégie d'ensemble : faire grandir FO. Aux côtés de la nouvelle équipe, les métallos FO peuvent également compter sur l'expérience des anciens, toujours présents et bien décidés à apporter tout leur concours à cette nouvelle dynamique. Frédéric Homez a remercié les sortants pour le travail effectué pendant les dernières années, en particulier Patrick Kammenthaler et Jean-Pierre Beck.

### Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé d'Eric Borzic (secrétaire), Christian Oury, Michel Fiore et Vincent Holtzscherer (secrétaires adjoints), Didier Glath (trésorier), Jean-Luc Strub (trésorier adjoint), Jean-Jacques Corbisez (archiviste), Denis Petrazouer, Philippe Lazarus, Christophe Martin et Karim Makhoulfi (membres)

## Bulletin d'adhésion

Je désire adhérer au syndicat FO Métaux le plus proche ou prendre contact avec FO Métaux :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Tél. : .....

Entreprise : .....

### A retourner à :

Fédération FO de la Métallurgie  
9 rue Baudoin - 75013 Paris  
Tél. : 01 53 94 54 00

# SynCœa

## Remettre le **social** au cœur de l'**entreprise**



Expertises économiques et sociales  
auprès des comités d'entreprise

Chez SYNCEA, nous travaillons depuis vingt ans pour les élus de CE et uniquement pour eux.

Notre mission commune est de veiller à ce que l'humain et le social restent au cœur de l'entreprise.

Pour être toujours plus utiles au quotidien, nos experts-comptables, économistes, juristes et consultants en relations sociales mettent leurs compétences à votre service avec un objectif clair : la prise en compte de l'intérêt des salariés dans toutes les décisions concernant la marche de votre société ou de votre association.

### **BUREAUX DE PARIS / SIÈGE SOCIAL**

3, rue de BONDY  
93600 AULNAY-SOUS-BOIS  
Tél. : 01 48 19 25 40  
Fax : 01 48 19 25 59

Bureaux : Lille, Lyon, Rennes

[www.syncea.fr](http://www.syncea.fr) - [info@syncea.fr](mailto:info@syncea.fr)

VOUS POUVEZ COMPTER AVEC NOUS !



**[ Un costume, ça ne protège personne. ]  
un syndicat, si. Rejoignez FO!**

**Pour tout renseignement,  
contactez votre délégué FO Métaux**



## Jean-Claude Mailly chez ArianeGroup

**Les métallos FO d'Ariane-Group (le joint-venture Safran/Airbus sur les lanceurs) Les Mureaux (Yvelines) ont reçu le 5 septembre la visite d'une délégation FO conduite par le secrétaire général de la Confédération Jean-Claude Mailly et le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, accompagnés du secrétaire fédéral Philippe Fraysse, du coordinateur FO Airbus Yvonnick Dreno, du secrétaire de l'UD78 Dominique Ruffie et du secrétaire de l'USM78 Mariano Herrantz.**

C'est un site d'excellence aéronautique qui ne connaît pas de repos qui a accueilli le 5 septembre la délégation FO conduite par le secrétaire général de la Confédération Jean-Claude Mailly et le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez. ArianeGroup Les Mureaux fabrique les éléments de la fusée Ariane 5 avant leur transfert à Kourou ainsi que du missile M-51. Les équipes préparent également l'arrivée d'Ariane 6 (dont le premier lancement est prévu en juillet 2020), pour laquelle de lourds travaux sont actuellement en cours sur le site. Comme l'explique le secrétaire fédéral Philippe Fraysse, qui les accompagnait, « les salariés ont fort à faire pour respecter les délais » et FO, majoritaire aux Mureaux, est toujours là pour défendre leurs intérêts. Le secrétaire du syndicat FO Jean-Luc Lhardy et son équipe ont, malgré la forte activité, pu accueillir la délégation sur ce site qui, avec ses cent années d'existence, compte parmi les plus anciens de l'aéro-



nautique. Avec le secrétaire FO du CE Michel Donadey et le directeur du site, qui avait organisé la visite, les responsables nationaux de notre organisation ont pu aller à la rencontre des salariés et échanger avec eux, en particulier sur l'activité d'ArianeGroup dans un contexte de forte concurrence induite, notamment, par l'irruption de l'américain Space X sur le marché des lanceurs. L'entreprise compte plus d'une cinquantaine de lancement dans son carnet de commandes, mais dans une actualité dominée par les ordonnances sur la loi travail, c'est surtout dans ce domaine que les salariés ont exprimé leurs craintes. Les riches échanges que Jean-Claude Mailly et Frédéric Homez ont eu avec eux ont permis de revenir sur ce dossier et sur les positions défendues par notre Confédération et notre Fédération.

## Coordination Faurecia : une force de proposition

Le secrétaire fédéral Laurent Smolnik et les métallos FO de Faurecia se sont retrouvés en coordination le 21 septembre à l'UL de Douai, où ils ont été accueillis par son secrétaire Daniel Rys. Autour de leur délégué syndical central et coordinateur groupe Eric Ancery, ils ont fait le point sur la situation de leurs sites et sur les dossiers qui vont les occuper jusqu'en fin d'année.

Face à des constructeurs automobiles qui ont vu leur situation s'améliorer, les équipementiers automobiles tournent à plein régime et peinent à suivre la demande. Faurecia ne fait pas exception à la règle, comme l'a montrée la coordination du 21 septembre. Alors que les cadences continuent d'augmenter, les salariés font face à de nombreuses problématiques, des heures supplémentaires aux conditions de travail, pour parvenir à tenir les délais sous la pression des constructeurs. Les résultats de l'entreprise, eux, bondissent et les métallos FO entendent bien prendre en compte cette situation lors des prochaines NAO pour que les salariés soient justement récompensés de leurs efforts.

En compagnie de métallos FO de Renault Douai, emmenés par leur secrétaire de syndicat Frédéric Gallet et par Christophe Faidherbe, ils ont ensuite échangé sur le plan syndical. Ils ont accueilli autour de la table les représentants de la nouvelle section créée sur le site de Flers-en-Escrebieux, un important site actuellement en pleine réorganisation. Ils ont pu constater qu'ils pouvaient compter sur la coordination et, au-delà, sur FO pour les aider à se développer. De développement, il a également été question en évoquant le plan d'action en cours de déploiement sur le site de R&D de Brière-les-Scellés. Enfin, l'actualité, et plus parti-



culièrement les ordonnances réformant le code du travail et leurs conséquences, a tenu une place de choix dans les échanges. Les métallos ont validé la proposition de Laurent Smolnik de créer un groupe de travail sur le droit syndical afin de réaliser un état des lieux sur ce plan chez Faurecia, de comparer avec d'autres grands groupes puis d'établir un cahier de revendications avant de rencontrer la direction. « L'idée est d'anticiper au maximum les évolutions plutôt que de les subir, a expliqué le secrétaire fédéral. C'est aussi notre philosophie que d'être force de proposition. »

## A fond

## la formation!



Formation «Animer» à Paris

**Pour militer efficacement, mieux vaut être formé. Les militants FO l'ont bien compris, comme le montre le succès du parcours de formation fédérale, auquel ils sont nombreux à participer tous les mois. La preuve en images dans FO Métaux !**



Formation NE/NR à UGINE en Savoie



Formation Apsac à Marseille

## A la rencontre du Sud

**Les secrétaires fédéraux Paul Ribeiro et Gérard Ciannarella se sont rendus dans les Bouches-du-Rhône le 6 septembre pour rencontrer les équipes syndicales FO des Moteurs Baudoin, d'Ortec et de SMRI. Objectifs : faire le point sur la situation de leur entreprise, leurs actions syndicales, les stratégies en vue des élections professionnelles, mais aussi rencontrer les directions afin de réaffirmer les valeurs de notre organisation.**

« Aller sur le terrain à la rencontre des métallos FO est primordial, confie Paul Ribeiro. Cela permet de les assurer du soutien de notre Fédération et de les aider dans leurs démarches pour défendre les salariés et pour faire grandir FO. » C'est autour de cette idée qu'avec Gérard Ciannarella ils se sont rendus dans les environs de Marseille le 6 septembre. Ils ont d'abord fait halte chez les Moteurs Baudoin, à Cassis. Spécialisé dans la fabrication de moteurs pour navires, cette société de 170 salariés a été récemment rachetée par des investisseurs chinois en raison de sa maîtrise technologique et de ses savoir-faire reconnus. Au sein de l'équipe, le passage de témoin se prépare entre le secrétaire de section Daniel Baruc et le délégué syndical Jean-Pierre Fichera tandis que s'approchent les élections professionnelles. Alors que les jeunes militants commencent à prendre des responsabilités, la rencontre a permis de s'accorder sur la nécessité de présenter des listes complètes et d'avoir des élus sur les trois collèges afin de rester incontournables. En lien avec Gérard Ciannarella, l'équipe va bâtir un plan d'action et adopter un fonctionnement en conséquence. Des sessions de formation syndicale sont également à l'ordre du jour pour aider les métallos FO à tirer le meilleur de leurs efforts.

### Développement

Les deux secrétaires fédéraux se sont ensuite rendus à l'Union Locale de Martigues, où ils ont été accueillis par son secrétaire Axel Emiliani et où les attendaient les équipes syndicales d'Ortec et de SMRI. Spécialisé dans la maintenance industrielle, Ortec fait partie d'un groupe aux larges activités qui se déploient sur l'ensemble du terri-



toire. Comme l'a expliqué le secrétaire de section Thierry Gislain, une telle organisation du travail ne facilite pas l'articulation des différentes problématiques que rencontrent les métallos FO au quotidien : sécurité et conditions de travail du fait d'interventions sur de nombreux chantiers, pression des donneurs d'ordre, difficultés à faire remonter les revendications du terrain et à coordonner l'action entre des troupes géographiquement très dispersées. Ce qui n'empêche pas FO de peser 48 % chez Ortec et l'équipe s'est montrée déterminée à maintenir ce poids, dévoilant une stratégie électorale bien affinée, qui devrait prochainement bénéficier de formations fédérales en appui.

Du côté de SMRI, entreprise de mécanique industrielle installée à Port-de-Bouc, la section syndicale menée par Kada Mebarek a su conquérir une solide position en attirant près de 30 % des voix lors des élections professionnelles d'avril dernier. Les métallos FO n'ont pas caché leur motivation et leur détermination à poursuivre et amplifier cette belle dynamique tout en renforçant le noyau dur de l'équipe. En lien avec Gérard Ciannarella et dans une optique de militantisme toujours plus efficace, ils ont montré un intérêt particulier pour la formation syndicale proposée par notre Fédération et devraient bénéficier de stages prochainement. Enfin, ils ont évoqué avec les deux secrétaires fédéraux un passage de relais qu'ils ont d'ores et déjà commencé à anticiper afin de favoriser une transition harmonieuse pour un fonctionnement optimal au service des salariés.

## Coordination COMECA : rester n°1

Si l'activité du groupe Comeca varie selon ses métiers, les métallos FO réunis en coordination le 19 septembre ont néanmoins exploré un point commun à toutes ses filiales : un fort volume à traiter avec un sous-effectif chronique depuis plusieurs années du fait d'une politique de réduction



de la masse salariale menée par la direction. Face à la montée des contrats précaires, les délégués syndicaux FO s'inquiètent d'une perte des savoir-faire et des compétences. D'autant que le spécialiste des équipements électriques industriels doit aussi craindre, sur le marché du tertiaire, l'émergence de concurrents à bas coûts qui ont pignon sur rue en France et fabriquent en Europe de l'Est ou en Afrique du Nord. Autant dire que pour pérenniser les sites et les emplois, il faut donner de la lisibilité à l'activité, ce qui passe par une vraie stratégie industrielle. Les métallos FO ont également échangé sur les né-

gociations des accords Frais de santé et Prévoyance au 1er janvier 2018, qu'ils ont signé après une année complète d'intenses discussions et près de huit versions de projets d'accords. Ils sont également revenus sur les élections professionnelles qui doivent intervenir chez Hazemeyer le 12 octobre et où ils comptent bien rester à la première place. Enfin, ils ont prévu de consacrer leur prochaine réunion au lancement de leur projet de développement syndical chez Comeca, qui se focalisera sur la transmission, l'accompagnement et la continuité de notre organisation syndicale.

**Les métallos FO de Comeca se sont retrouvés en coordination le 19 septembre dans les locaux de notre Fédération. Autour de leur délégué syndical central Gilles Roger et en présence du secrétaire fédéral Eric Keller, ils ont fait le point sur la situation des différentes filiales du groupe et sur leurs inquiétudes.**

## Adieu Doc Micro

C'est avec tristesse que la Fédération a appris la disparition de Jean-Michel Quillet, dit Doc Micro, le 19 septembre à l'âge de 67 ans, après un combat courageux contre la maladie. L'histoire commune de la Fédération FO de la métallurgie et de celui qui allait gagner le surnom de Doc Micro a commencé en 1999. A cette époque, notre organisation cherche à mettre en place un nouveau système informatique en remplacement de l'existant devenu obsolète de par son ancienneté, sa taille et le peu de possibilités qu'il offrait. Doc a donc été celui qui, à la veille du 21ème siècle, a su répondre aux attentes de notre Fédération concernant ses besoins informatiques tant au niveau du fichier que de la comptabilité et de tout ce qui en découle... Tout cela non sans mal car l'époque était aussi celle de l'an 2000 et de son fameux bug. « Il a su se mettre à notre portée et traduire notre langage et nos demandes en langage informatique afin d'avoir l'outil que notre organisation utilise encore à ce jour », se souvient l'ancien secrétaire du syndicat des métallurgistes FO de la Région Parisienne Denis Bieber.

Chemin faisant, Jean-Michel Quillet, de prestataire, est devenu un ami et un compagnon de route. Toujours présent dans les différents événements qui jalonnent la vie d'une organisation telle que la nôtre, des manifestations aux congrès, il a épaulé FO Métaux matériellement et physiquement de par ses connaissances informatiques. Il avait pris sa retraite après le congrès fédéral de Montpellier, en 2012, mais continuait d'être présent pour la Fédération. C'est aussi à ce moment, une fois sa liberté retrouvée, qu'il peut enfin



adhérer à FO, depuis longtemps conquis par ses valeurs et ses orientations. Il avait également participé avec l'équipe fédérale à l'organisation de notre congrès de La Rochelle en 2016. La Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire général Frédéric Homez présentent leurs condoléances à sa femme et ses enfants et partagent la peine de celles et ceux qui l'ont connu et aimé.

# Déclaration de la Commission

**FO Métaux publie  
ci-après la déclaration  
de la Commission  
Administrative Fédérale  
qui s'est réunie  
le 25 septembre 2017.**

La Commission Administrative de la Fédération FO de la Métallurgie s'est réunie le lundi 25 septembre 2017 à la veille du Comité Confédéral National des 28 et 29 septembre 2017. Elle a analysé la situation nationale, et sociale, plus particulièrement le projet de réforme du Code du Travail lié aux ordonnances mais également pris connaissance des attaques menées contre le bureau confédéral et notamment les insultes envers le secrétaire général de la Confédération.

La CA Fédérale constate que le président de la République, qui a été élu démocratiquement, a choisi son camp, pas celui des salariés, mais plutôt celui des employeurs et de l'économie ultra libérale. Sur les ordonnances, la CA Fédérale désapprouve la méthode gouvernementale qui convenait dans un premier temps à passer dès le mois d'août en force pour tenter de réduire les droits des salariés et remettre en cause le dialogue social et les outils de défense des salariés dans les entreprises, à savoir, les instances représentatives du personnel.

Notre confédération a pesé afin de reculer le délai d'un mois, et ce avec comme objectif d'entrer dans une véritable concertation. A ce titre, la CA Fédérale réaffirme son mandat exprimé dans sa résolution des 15 et 16 juin 2017, et valide le travail effectué par FO lors des concertations qui a permis, dans un deuxième temps, d'éviter le pire.

Dans un troisième temps, elle demande à la Confédération de peser sur les décrets à venir et de tout mettre en œuvre pour permettre aux délégués dans les entreprises de remplir pleinement, au travers des moyens, leur rôle d'élu et en s'opposant à la limitation des mandats. Dans un quatrième temps, la CA Fédérale demande également à la Confédération d'utiliser tous les recours juridiques possibles pour s'opposer aux dispositions attaquant le mouvement syndical et les droits des salariés.



Pour la CA Fédérale, et en fonction des quatre temps exprimés ci-dessus, l'action syndicale ne passe pas simplement par la rue, elle doit se situer en priorité dans les valeurs que nous défendons au travers du réformisme, de la concertation et de la négociation, voire par des recours juridiques. C'est lorsque nous ne sommes pas entendus et que les conditions de l'unité d'action sont possibles entre les organisations syndicales que l'efficacité d'un mouvement dans la rue apparaît nécessaire.

La CA Fédérale constate que la CGT, en déclenchant seule un mouvement dès le mois de juin 2017, et ce avant même la concertation sur les ordonnances, avait d'ores et déjà choisi de condamner l'unité d'action. La CA Fédérale constate le manque d'unité des autres confédérations qui, après le 31 août et la présentation des projets d'ordonnances, et suite à la déclaration de la Commission Exécutive Confédérale de FO du 4 septembre, n'ont pas souhaité s'engager dans une unité d'action.

Dans ces conditions, ayant pris acte de ces éléments, la CA Fédérale confirme qu'il convient d'amplifier dans les semaines et mois à venir, la concertation et la négociation au travers de

# Administrative Fédérale

la pratique contractuelle et conventionnelle. C'est le moyen le plus efficace pour défendre les intérêts des salariés et seule garante d'apporter des garanties ou des contreparties au niveau des branches comme des entreprises, ce que nous prouvons au quotidien par les accords que nous signons au niveau national et ceux signés dans les entreprises par nos délégué(e)s.

Dans un cinquième temps, la CA Fédérale demande à la Confédération d'analyser et de tirer les leçons de nos actions et manifestations de 2016 contre la loi El-Khomri et de déterminer des modes d'actions efficaces pour obtenir des résultats concrets et significatifs. Il y aura d'autres combats syndicaux à mener et pour lesquels l'action syndicale sera nécessaire avec des modalités qui pourront être différentes, mais il conviendra en amont de s'y préparer. En fonction des réformes annoncées et à venir sur l'Unedic (assurance chômage), la formation professionnelle et surtout sur les retraites, il convient de ne pas se disperser et de ne pas épuiser nos forces, et ce dans l'intérêt d'une meilleure efficacité et de résultats concrets pour les salariés.

Pour revenir sur les attaques envers notre organisation syndicale, le bureau confédéral et son secrétaire général, la CA Fédérale déplore les expressions extérieures qui ne font qu'alimenter négativement les médias et nuisent à FO. De plus, elles sont mensongères et parfois alimentées par des représentants internes à FO via les réseaux sociaux ou par des anonymes qui n'ont pas le courage d'assumer leurs positions et expressions et feraient mieux de les exprimer en interne et dans les instances concernées.

Des membres de la CA Fédérale qui ont participé à des assembles générales de syndicats de la métallurgie déplorent les propos exprimés par des représentants d'UD. Ils ont eu des mots très durs envers la Confédération et plus particulièrement pour Jean-Claude Mailly. Nous sommes en démocratie, et il est normal, comme dans toutes structures, de débattre et d'avoir des avis différents tout en conservant le

respect de nos instances, mais également pour les femmes et les hommes qui nous représentent. La CA Fédérale condamne les interventions et propos déplacés lors de ces assemblées générales, mais aussi l'utilisation abusive et néfaste des réseaux sociaux, et des méthodes de voyous pour convaincre certaines UD d'appeler aux manifestations de la CGT.

De plus, la CA Fédérale condamne celles et ceux qui outrepassent leurs prérogatives départementales ou professionnelles et qui s'expriment en lieu et place de notre Confédération. Nous pouvons comprendre les désaccords, mais nous ne pouvons pas accepter celles et ceux qui transgressent leur mandat alors qu'elles ou qu'ils sont les première-s à demander le respect des mandats !

Lors du prochain CCN, la CA Fédérale demande à la Confédération de vérifier que toutes les FD ou UD qui interviennent soient à jour des cotisations pour s'exprimer. C'est aussi par-là que passe le respect des mandats et des statuts, en sachant que l'énergie dépensée à se battre pour certaines et certains en interne devrait plutôt être déployée pour notre développement.

La CA Fédérale félicite le bureau confédéral pour ses positions. Elle souhaite un retour au calme en interne avec des débats constructifs afin de maintenir l'unité nécessaire à notre organisation syndicale et à la défense des intérêts des salariés. Dans le cas contraire, elle mandate son secrétaire général et le secrétariat fédéral pour porter et défendre nos valeurs et notre expression au travers d'actions diverses et d'expressions extérieures et médiatiques. Elle les mandate également pour aborder le retrait des mesures contenues dans les ordonnances qui ont été exprimées par la Confédération et considérées comme des lignes rouges, et s'opposera à toute remise en cause de la légitimité des instances confédérales et du secrétaire général de la Confédération.

Paris, le 25 septembre 2017

# Disparitions de Jean Collignon...

**La Fédération FO de la métallurgie a appris avec tristesse le décès de Jean Collignon le 29 août, à l'âge de 89 ans. Il était le père de notre ami Daniel Collignon, ex-secrétaire du CE FO Société de fonderie mécanique de l'Est (SFME), secrétaire de l'USM de Meurthe-et-Moselle, formateur fédéral puis confédéral.**

Avec la disparition de Jean Collignon, beaucoup de métallos FO de Lorraine ont perdu un ami, une figure marquante de notre organisation. Militant, Jean Collignon l'était depuis 1967, lorsque, comme le dit son ami Michel Mangin, ancien secrétaire FO de la sidérurgie de l'Est « excédé, d'une part, par l'immobilisme du paternalisme ankylosant pratiqué par le patronat de la sidérurgie et de l'asservissement de ses salariés, et, d'autre part, par l'intolérance idéologique s'éloignant bien loin des objectifs sociaux et de l'amélioration des conditions de vie et de travail, il avait décidé de s'exprimer, de s'engager et de changer les choses ». Pour beaucoup, il restera celui qui a su faire de l'usine sidérurgique de Rehon, dont il avait fondé le syndicat FO, celle où le social a été à la pointe de la sidérurgie française, la seule où une retraite usine, entièrement prise en charge par l'employeur, a été appliquée. Pour cela, il avait fallu combattre cette discrimination sociale entretenue par l'employeur qui voulait opposer les « cols blancs et les cols bleus ». Toute la force de persuasion de Jean Collignon avait été nécessaire pour y parvenir. Ses collègues de l'époque se souviennent encore que son engagement syndical lui avait causé bien des déboires professionnels. Lui, le chef de bureau, avait été mis au placard pour insoumission, seul dans un bureau nu, surveillé jusque dans ses allées et venues. Mais il avait résisté et, mieux encore, y avait puisé une

nouvelle force au service de ses convictions. « Qui, parmi les anciens des grands bureaux de la Providence, usine de Rehon, ne peut se souvenir de l'espace sonore qu'il occupait lors des réunions du Comité d'entreprise, en tant que secrétaire du CE, où sa voix faisait vibrer tous les étages du bâtiment? se rappelle Michel Mangin. Il savait dire et se faire entendre lorsqu'il s'agissait d'améliorer le sort des sidérurgistes salariés de la Providence. »

Derrière le syndicaliste déterminé, il y avait aussi l'homme bon et généreux qui aimait recevoir et partager, et dont le rire résonne encore dans le cœur des métallos de Longwy. Malgré l'âpreté des combats syndicaux, Daniel Collignon était aussi un homme qui donnait toujours la priorité à sa famille et ses proches, un homme dont l'amour de son prochain était le moteur, et qui laisse un grand vide derrière lui.

Toute la Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire général Frédéric Homez présentent leurs condoléances à celles et ceux qui l'ont connu et aimé, et plus particulièrement à sa femme Marcelle ainsi qu'à ses enfants.



## ...et de Jean Chareyron

C'est avec une profonde tristesse que la Fédération FO de la métallurgie a appris la disparition de Jean Chareyron, survenu le 22 juillet à Lyon, à l'âge de 87 ans. Militant FO bien connu dans le Rhône, il était une figure respectée de la métallurgie dans le département. Pionnier des installations des centrales électriques en France et dans beaucoup de pays étrangers, il avait pleinement réussi une vie professionnelle qui allait de pair avec un profond engagement syndical. Comme l'a dit l'ancien secrétaire de l'USM du Rhône Marcel Basset dans son hommage, « il avait su se faire apprécier et aimer de tous, de ses collègues de travail comme de sa hiérarchie, ce qui est très rare lorsqu'on fait preuve d'une si forte conviction syndical ».

Jean Chareyron avait rejoint très tôt FO et était rapidement devenu un des piliers de notre organisation dans le Rhône. Si sa gentillesse, sa modestie et sa discrétion faisaient l'admiration de tous, il était également connu pour son dynamisme et sa détermination. Prenant des responsabilités au sein du syndicat des Métaux de Lyon, devenant notamment trésorier mais aussi spécialiste du Code du Travail, il a participé à bien des combats, apportant à chaque fois son énergie, sa

diplomatie et son esprit d'analyse, éléments indispensables pour prendre d'importantes décisions. « Gentil, modeste, discret certes mais terriblement efficace dans tout ce qu'il entreprenait car il se donnait à fond », a rappelé Marcel Basset.

La Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire général Frédéric Homez partagent la peine de celles et ceux qui l'ont connu et aimé et présentent leurs condoléances à son épouse, sa fille et ses petits-enfants.



## La mise en place du Comité social et économique issu des ordonnances Macron

**Le Comité social et économique, nouveau-né des ordonnances Macron, a englouti les instances représentatives du personnel existantes (Ord. N°2017-1386 du 22 septembre 2017).**

**A compter de la publication des décrets d'application qui interviendra au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la mise en place ou le renouvellement des DP, CE et CHSCT se muera en l'élection des membres d'un comité social et économique, produit de la fusion de ces instances.**

**Ainsi, pendant les deux prochaines années, les DP, CE, DUP et instances regroupés vont laisser place petit à petit à des CSE.**

### A quel moment le CSE est-il mis en place ?

En principe, le CSE sera mis en place lorsque les mandats des IRP en place vont arriver à terme. Autrement dit, au moment du renouvellement des DP et CE, une élection unique aura lieu pour le CSE. Cette obligation ne sera effective qu'à partir de la publication des décrets d'application des dispositions aujourd'hui publiées. Elle deviendra définitive le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Nous nous trouvons donc dans une période transitoire pendant laquelle le principe énoncé ci-dessus est aménagé pour accompagner ce processus.

### Qu'est-ce qu'une période transitoire ?

La période transitoire correspond au laps de temps pendant lequel la situation a commencé à changer et lorsqu'elle devient définitive. La transition vers le CSE va se faire par étape en fonction du terme des mandats des IRP en place en ce moment et suivant des dispositions dites « transitoires ».

Un découpage dans le temps a été opéré par les textes et, pour chaque étape, des règles différentes vont s'appliquer.

### Quelles sont les différentes étapes ?

Les étapes correspondent au moment où les mandats arrivent à leur terme et le processus électoral débute :

**1-** Avant le 23 septembre 2017 : les mandats se sont éteints et un protocole d'accord préélectoral a été signé avant le début de la période transitoire ;

**2-** Du 23 septembre au 31 décembre 2017 : les mandats s'éteignent alors que la transition est en cours mais que les décrets d'application ne sont pas encore publiés ;

**3-** Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 janvier 2018 : Les décrets seront publiés ;

**4-** A partir du 31 janvier 2018 et jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : la transition devra s'opérer.

### Quelles sont les règles applicables à chaque étape ?

Dans la première période, les IRP sont renouvelées de manière classique en fonction du droit applicable avant la publication de l'ordonnance. Le CSE devra

être mis en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 ou à une date antérieure fixée par accord collectif ou décision de l'employeur après consultation des IRP.

Dans la deuxième période, les mandats sont prorogés :

■ soit jusqu'à la fin de l'année automatiquement et des élections en vue de la mise en place du CSE devront se tenir la première quinzaine suivant l'extinction des mandats (soit les deux premières semaines de janvier) ;

■ soit un an au plus par accord collectif ou décision de l'employeur après consultation des IRP.

Dans la troisième période, les mandats pourront être réduits ou prorogés jusqu'à un an par accord collectif ou décision de l'employeur après consultation des IRP.

Et pour finir, dans la dernière période, l'élection d'un CSE aura lieu comme avaient lieu celle des autres IRP.

### Que faire si le terme des mandats au sein de différents établissements d'une même entreprise ne coïncide pas ?

Cette hypothèse est envisagée pour les entreprises à établissement distincts dont les mandats des différents IRP ne coïncideraient pas. Pour un établissement ou l'ensemble de l'entreprise, les mandats pourront être prorogés ou réduits par accord collectif ou décision de l'employeur après consultation des IRP pour qu'ils correspondent au moment de l'élection du CSE et, le cas échéant, du CSE d'entreprise et du CSE central.

## Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Solution du n° 566

1	9	8	3	7	5	2	4	6
3	6	4	2	8	1	9	7	5
7	2	5	6	4	9	3	8	1
2	1	9	7	6	8	5	3	4
4	8	6	5	3	2	7	1	9
5	7	3	1	9	4	6	2	8
6	5	7	4	1	3	8	9	2
9	3	1	8	2	6	4	5	7
8	4	2	9	5	7	1	6	3

### Sudoku

			1	6				
		4			9			8
6						3	2	
		3	5			8		6
		7	6		1	4		
5		9			7	1		
	7	2						5
8			2			7		
				7	5			

### Le mot du mois : Régime

Au moins deux gouvernements s'étant déjà attaqués aux régimes spéciaux de retraite, en 2007 et 2014, on doit supposer que l'actuel ne remet l'ouvrage sur le métier que pour nous donner le plaisir d'étudier ce mot de *régime*. Justement, il est apparenté à « gouvernement » puisque, entré dans la langue française en 1408, il vient du latin *regimem*, dérivé de *regere* (qui a donné « régir »), signifiant « direction », « gouvernement ». C'est la Révolution Française qui lui donne son emploi moderne : organisation d'une société humaine, et spécialement d'un État. On connaît depuis lors les *changements de régime* (la France n'en est pas avare), les *opposants au régime* (plus souvent cités que ses partisans) et toutes ses formes possibles : représentatif, parlementaire, libéral, etc. Plus quelques autres, datés, du genre fasciste ou soviétique.

Depuis l'origine, le terme désigne aussi l'ensemble des dispositions légales ou administratives qui organisent une institution. Ainsi du *régime fiscal* de la France et sa légendaire simplicité, du *régime pénitentiaire*, à éviter, enfin, nous y voilà, du *régime général* de la sécurité sociale ou des *régimes particuliers*. Sans oublier, en droit civil, le *régime matrimonial*, qui règle la propriété des biens entre époux.

À la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle, le mot a également pris le sens de « manière de vivre pour conserver ou recouvrer la santé » : on met le malade au *régime*, on lui prescrit un *régime sans sel* ou il décide de lui-même de *suivre un régime* (sous-entendu *amaigrissant*, même si c'est paraître la meilleure façon de grossir). Au début du XX<sup>ème</sup> siècle enfin, et les camarades de l'industrie automobile ne pardonneraient pas un tel oubli, la mécanique a adopté le mot pour désigner le nombre de tours d'un moteur en un temps donné : *régime de croisière*, *plein régime*, *surrégime*, etc.

Et le *régime de bananes* ? Rien à voir : le mot vient des Antilles, peut-être emprunté vers 1640 à l'espagnol *racimo*, lui-même issu du latin *racemus*, « grappe ». Mais c'est l'occasion de dire à nos amis Antillais que l'on pense bien à eux.

### Mots croisés n° 567

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

Solution du n° 566

A	L	T	E	R	N	A	N	C	E
C	A	R	A	V	A	N	I	E	R
C	U	I	R	D	I	A	N	E	
E	S	T	R	A	M	T	I		
S	A	N	S	L	A	R	N		
S	N	I	A	L	A	I	T		
O	N	G	R	A	I	S	S	E	
I	O	E	R	R	E	T	T		
R	I	S	T	O	U	R	N	E	S
E	S	C	R	I	M	E	U	S	E

#### Horizontalement

A. Le tenant du titre est sorti de ses rangs. B. Bon pour une parabole. C. Contrarié en plein cœur. Errer sans fin. Centre du disque. D. Fin de chantier. Tel le flamenco. E. Avant de sortir couverts. Elle sentait le vin ou la poudre. F. Sa prise vous immobilise. G. En plein cirage. Désaffecté et réduit sur les bords. C'est-à-dire plus court. H. Se fait des lignes. Théâtre à Barcelone. I. Pour eux, laisser des coquilles n'est pas une faute. J. A donc ôté son froc.

#### Verticalement

1. Attributs de certains chefs. 2. Elle fait des tas d'histoires. 3. Le monde arabe en bord de Seine. Forme de pouvoir. Réponse immédiate. 4. Ascension, pas seulement le jeudi. Sur le podium. 5. Terre rare. Bien arrivées. Au cœur de juillet. 6. Région de prés inondables. Compositeur espagnol. 7. Faire en couches. 8. Chauve-souris. Joignit les deux bouts. Musicien russe. 9. Pour faire vivre le foyer. 10. Reste discrète sur la piste.

# NOTRE EXPERTISE ACCOMPAGNE VOS NÉGOCIATIONS

60\*

C'EST LE NOMBRE D'ANNÉES  
D'EXPERTISE D'HUMANIS DANS  
L'ACCOMPAGNEMENT  
DES NÉGOCIATEURS

## Qui a dit que vous étiez seul à vous engager pour la protection sociale des salariés ?

Les experts **Humanis** sont à vos côtés et vous conseillent dans la négociation et la mise en place d'accords d'entreprise et de branche en santé, prévoyance et épargne salariale. Acteur majeur de la négociation paritaire collective depuis 60 ans, le Groupe **Humanis** partage les mêmes valeurs et objectifs que vous : l'humain au cœur de la négociation pour le bien-être des salariés.

Contactez votre interlocuteur : **Jean-Paul Lefebvre**  
06 08 74 84 75 • [jeanpaul.lefebvre@humanis.com](mailto:jeanpaul.lefebvre@humanis.com)

[humanis.com](http://humanis.com)



AG2R LA MONDIALE

Santé & Prévoyance

# ON SE COMPREND MIEUX QUAND ON EST PROCHE

Nous sommes l'interlocuteur privilégié des branches professionnelles dans la mise en place et le suivi des régimes de protection sociale complémentaires conventionnels de santé et de prévoyance.

Déployées sur plus de **100 sites en région**, nos équipes de terrain interviennent au plus près des entreprises et des salariés, des employeurs et des particuliers.

Et, **solidaires** parce que nous ne voulons oublier personne, nous renforçons notre **engagement social** auprès des plus fragiles.



**EXPERTISE**  
**ACCOMPAGNEMENT**

**PROXIMITÉ**

**SOLIDARITÉ**

Pour en savoir plus : Joël Bienassis  
Direction des Accords Collectifs

Tél. : 01 76 60 85 32  
[dac-interpro@ag2rlamondiale.fr](mailto:dac-interpro@ag2rlamondiale.fr)